
Procès-verbal de la 248^e assemblée extraordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 24 mai 2019, à 11 h sous la présidence de M. Marcel Côté, directeur général.

Sont présents :

Mesdames	Hélène Bailleu Sonia De Benedictis Nancy Lapointe Diane Raymond
Monsieur	Yves Mc Nicoll

Absence motivée :

Monsieur	Benoît Valiquette
----------	-------------------

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Monsieur	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame	Elianne Duchesne
--------	------------------



Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

248.1 Adoption de l'ordre du jour :

Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par Mme Nancy Lapointe,

CERL-190524-01

« *Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

248.1 Adoption de l'ordre du jour

248.2 Budget de fonctionnement 2019-2020

248.3 Levée de l'assemblée »

Adoptée à l'unanimité.

248.2 Budget de fonctionnement 2019-2020 :

La directrice des ressources financières présente le budget de fonctionnement modifié pour l'année 2019-2020 suite à une correction de l'allocation initiale transmise par le ministère le 22 mai 2019.

Attendu les orientations budgétaires pour l'année 2019-2020;

Attendu le dépôt par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des allocations de base le 3 mai 2019 et d'une correction reçue le 22 mai 2019;

Attendu la révision du modèle d'allocation des ressources (FABRES);

Attendu le rehaussement du financement général dans le réseau collégial;

Attendu que l'allocation normalisée tient compte de la progression dans les échelles de traitement, de l'indexation salariale et des variations des contributions patronales et des indexations des autres coûts;

Attendu la recommandation du CRPC;

Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par Mme Hélène Bailleu,

CERL-190524-02

« *Il est résolu :*

- *de soumettre à la consultation des conseils d'établissement le projet de budget de fonctionnement 2019-2020 du Cégep régional de Lanaudière;*
- *d'en recommander l'adoption au conseil d'administration à la suite des consultations. »*

Adoptée à l'unanimité.

248.3 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 11 h 05.

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée